

Label Fait Maison

La cuisine **MAISON** mise en valeur

Par Xavier Saillen

Le 4 septembre 2017, GastroSuisse, Slow Food Suisse, la Fédération romande des consommateurs (FRC) et la Semaine suisse du Goût lançaient en partenariat le label Fait Maison. Avec pour objectifs de valoriser le savoir-faire de la gastronomie helvétique, de lutter contre l'uniformisation des goûts et d'offrir plus de transparence aux consommateurs. Ce label distingue, sur une base volontaire, les restaurants dont les mets sont préparés intégralement ou en majeure partie dans leurs propres cuisines, sans recourir aux plats et produits précuisinés. A ce jour, plus de 300 restaurateurs romands sont labellisés «Fait Maison» ou en cours d'affiliation.

Accompagner les restaurateurs qui souhaitent obtenir le label, mais qui ne remplissent pas tous les critères et les aider à changer leurs pratiques: voilà un nouvel axe potentiel dans le développement du label.

Après un décollage en trombes durant les trois premiers mois, le développement du label Fait Maison se poursuit à présent à un rythme de croisière. Responsable du projet, Carine Suter se dit satisfaite. Pas question de relâcher la promotion pour autant, auprès des restaurateurs comme des consommateurs. «Les sections romandes de Gastro-

Suisse, à l'instar de GastroValais, envoient régulièrement le flyer à leurs membres, tout comme la Semaine du Goût, la FRC et Slow Food, précise Carine Suter.

Divers partenariats

Aux partenariats réitérés avec le Guide Bleu et le Passeport gourmand sont venues s'ajouter de nouvelles collaborations avec le Burgerpass et La Fourchette. En effet, sur le site web et l'application mobile, les gourmets à la recherche d'une bonne table peuvent sélectionner le critère «fait maison». Le label s'est même étendu à la restauration collective: crèche, école et restaurant d'entreprise sont depuis devenus membres.

Le Label Fait Maison est actif sur les réseaux sociaux et offre une plateforme de visibilité aux établissements labellisés. Les nouveaux adhérents sont mis en avant au fur et à mesure sur la page Facebook. Des recettes proposées régulièrement par les chefs des restaurants labellisés sont également publiées, avec le lien sur le site de l'établissement.

Dans tout le pays

L'objectif annoncé au départ – 5 % des membres de GastroSuisse labellisés à terme, soit environ 1000 établissements dans tout le pays –, est toujours d'actualité. «GastroSuisse est en train de développer le label outre-Sarine, indique Carine Suter. Ici, nous bénéficions d'un réseau de bénévoles via la FRC pour contrôler les établissements et



il n'existe pas d'équivalent en Suisse alémanique. Diverses options sont en discussion pour y constituer un réseau de contrôleurs.»

Transmettre le «Fait Maison»

Au-delà de la mise en lumière des restos qui cuisinent ainsi que des petites auberges communales qui ne sont pas répertoriées dans les guides, le label Fait Maison souhaite éveiller les consciences. «Accompagner les restaurateurs qui souhaitent obtenir le label, mais qui ne remplissent pas tous les critères et les aider à changer leurs pratiques: voilà un nouvel axe potentiel dans le développement du label, signale Carine Suter. Certains restaurateurs affirment qu'ils n'ont pas besoin d'un label, car leurs clients savent qu'ils font tout maison, mais aujourd'hui, les gens ont envie de savoir ce qu'ils mangent. Pour le moment, le label n'inclut pas les critères de provenance des aliments, mais on y arrivera certainement un jour.» Elle ajoute également que beaucoup d'établissements manifeste du mécontentement face à la démarche parce que trop contraignante, alors qu'il s'agit simplement d'habitude à changer ou de nouvelles à prendre, et ceci avec un minimum de dépenses. La certification peut s'obtenir en moins de deux semaines. celles et ceux qui doutent encore de la pertinence de la démarche peuvent lire les témoignages de restaurateurs labellisés sur labelfaitmaison.ch. ■

Source: Gatrojournal

Ce qu'il faut faire pour être labellisé?

Il vous suffit de remplir le formulaire d'adhésion sur le site internet labelfaitmaison.ch et la demande sera traitée par le secrétariat.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

- Signer la charte et la convention envoyée par le secrétariat.
- Régler la cotisation annuelle de 300 francs.

CONTRÔLE INITIAL

- Préparer un projet de carte avec les indications demandées (cahier des charges, marche à suivre).
- Contrôle initial dans les 60 jours (check-list) par un contrôleur de la FRC.
- Si produit est réalisé par un artisan (art. 8 du cahier des charges), faire remplir l'attestation par l'artisan, qui sera vérifiée lors du contrôle.
- Mesures correctrices à entreprendre si besoin et vérification.
- Les exigences à respecter pour être labellisé seront vérifiées par les contrôleurs FRC selon description dans le manuel de contrôle.

ATTRIBUTION DU LABEL

Une fois tous les critères remplis:

- Référencement sur internet, autocollant à afficher à l'entrée de l'établissement, charte à exposer.
- Dans les deux ans, un contrôle inopiné aura lieu.

